

Déclaration de cyber-sinistre

MODE D'EMPLOI

❖ **Ce document a été spécialement rédigé par nos services, afin de recueillir le maximum d'informations et nous permettre de gérer votre dossier dans les plus brefs délais.**

❖ **Comment remplir la Déclaration de cyber-sinistre ?**

Complétez de la manière la plus précise possible, ce document avec les données en votre possession et avec l'aide de votre prestataire informatique habituel.
N'oubliez pas de **dater** et **signer** votre déclaration de cyber-sinistre.

❖ **Où l'envoyer ?**

Envoyez votre déclaration à l'adresse e-mail suivante :
lamedicale.cyberassistance@thalesgroup.com

Ou bien par fax au numéro : 01 73 32 22 77

Ce service vous contactera dans un délai maximum de 3 heures après avoir reçu votre déclaration, pour vous assister dans ce sinistre.

[Voir déclaration au dos](#)



La médicale
assure les professionnels de santé

